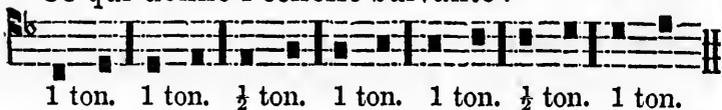


Le demi-ton de *mi* à *fa* ne varie jamais en plain chant.

De *si* à *ut*, il y a quelquefois un ton.

Lorsque le bémol précède le *si*, le demi-ton, qui existe d'ordinaire entre *si* et *ut*, devient un ton, et le ton que l'on a d'ordinaire entre *la* et *si*, se change en un demi-ton.

Ce qui donne l'échelle suivante :



Le bémol à la clef affecte tous les *si* dans le morceau.

Le bémol au milieu d'une portée n'affecte que le premier *si*, qui le suit. (1)

La seconde d'un ton est majeure ; la seconde d'un demi-ton est mineure.

39. II^o Il y a deux espèces de tierces. L'une se compose de deux tons, l'autre se compose d'un

(1) Certaines mélodies du plain chant exigent que le *si* soit bémolisé, quoiqu'il ne soit pas écrit. De ce nombre l'on peut citer la seconde partie du *Domine, non secundum peccata nostra*, de la bénédiction du Très Saint Sacrement.